

HUMBERT Agnès Dorothee

N° de la notice : c-121217

Nom : HUMBERT

Prénom(s) : Agnès Dorothee

Sexe : Femme

Date de naissance : 12-10-1894

Lieu de naissance : Seine-Maritime, Dieppe

Cote(s) : 19800035/406/54313

Lieu de conservation du dossier : Archives nationales ; site de Pierrefitte-sur-Seine

Mention sur la réutilisation des métadonnées: La mise en ligne de ces documents respecte les dispositions du décret n° 2018-1117 du 10 décembre 2018 relatif aux catégories de documents administratifs pouvant être rendus publics sans faire l'objet d'un processus d'anonymisation. Pour toute demande relative à vos droits en matière de protection des données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de la Culture à l'adresse suivante :

<https://www.culture.gouv.fr/Contact-protection-des-donnees-personnelles>



HUMBERT Agnès Dorothée

N° de la notice : c-121217

LÉGIION D'HONNEUR.
 NOM : *Mme Humbert*
 PRÉNOMS : *Agnès, Dorothée*
 né le *12 octobre 1894*
 à *Dieppe* *Seine Inférieure*
 a été nommé **Chevalier** de la Légion d'Honneur
 par décret du *10 JUIL 1951* rendu sur le rapport du Ministre de *EDUCATION NATIONALE*
 pour prendre rang du *au musée d'art moderne* en qualité de *Assistant*
 Date de départ : *3 SEPT 1952* de la délégation : *2 OCTO 1951* du brevet : du livret de traitement :
 promu au grade d' **Officier** de la Légion d'Honneur
 par décret du rendu sur le rapport du Ministre de
 pour prendre rang du en qualité de
 Date de départ : de la délégation : du brevet : du livret de traitement :
 promu au grade de **Commandeur** de la Légion d'Honneur
 par décret du rendu sur le rapport du Ministre de
 pour prendre rang du en qualité de
 Date de départ : de la délégation : du brevet : du livret de traitement :
 Date du décès : *19 Septembre 1963*
 709 a.-J. M. 102235. [32003] *255,15 3*

14 JUL 1951
 5433
 M^{me} Humbert Agnès Dorothée

D. 63
 255,153

HUMBERT Agnès Dorothée

N° de la notice : c-121217



HUMBERT Agnès Dorothée

N° de la notice : c-121217

BUREAU A.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

RENSEIGNEMENTS

*produits à l'appui d'une proposition de nomination dans la Légion d'honneur.
(pour le grade de Chevalier)*

Nom et prénoms..... Mme HUMBERT (Agnès-Dorothée)

Date et lieu de naissance..... Dieppe (Seine-Inférieure), 12 Septembre 1894
(Pour Paris, indiquer l'arrondissement.)

Domicile..... Paris, XIII^e arrondissement, 10, rue Barrault.

Nationalité (1)..... française

Situation..... Assistante au Musée National d'Art Moderne

Grades universitaires (2)..... Licencié ès-lettres, diplômée supérieure de philosophie,
diplômée de l'Ecole du Louvre.

(1) Indiquer, s'il y a lieu, la date du décret de naturalisation.
(2) Supérieurs à celui de bachelier.

HUMBERT Agnès Dorothee

N° de la notice : c-121217

- 2 -		- 3 -	
Services accomplis (1)	avant la guerre...	Missions à l'étranger, dans les colonies (1), etc.....	
	pendant la guerre...	Actes de sauvetage et de dévouement.....	
Services civils (1).....	Résistante de la première heure - Arrêtée par la Gestapo au mois d'Avril 1941 ; - condamnée à cinq ans d'emprisonnement et incarcérée à la Santé ; - transférée en Avril 1942 à la prison d'Amstutz, à Krefeld (Rhénanie) ; - transférée en Octobre 1943 au camp de représailles d'Oberhoff (Straßburg-Lager Hovelhof à Oberhoff in Götterfloh (Westphalie)) - Libérée en 1945.	Services rendus dans les établissements de bienfaisance, les commissions (1), etc.....	
	Attachée temporaire au Musée des Arts et Traditions Populaires (1937) ; mission renouvelée jusqu'en 1940 ; relevée de ses fonctions le 4 Octobre 1940 par le gouvernement de Vichy ; réintégrée à la date du 13 Octobre 1944 ; assistante de 3e classe (effet du 1er Juillet 1941) ; assistante de 2e classe (effet du 1er Juillet 1943) ; assistante de 1ère classe, 1er Juillet 1945 (arrêté du 29 Décembre 1945).	Louis David, peintre et conventionnel, collection "Problèmes", B.S.I. 1936 ; Notre Guerre, Émile Paul éd. 1946 ; Louis David, collection des "Maîtres", Braun et Cie, Paris 1948.	
Durée totale des services civils et militaires.....	20 ans d'activité graphique	Sous presse : L'Art populaire en Bretagne ; L'Histoire de l'Art de France racontée aux enfants ; Hans Holbein et son temps ; Le folklore du pain.	
Situations diverses (1).....	Antérieurement à son entrée au musée des Arts et Traditions Populaires, artiste décoratrice ; conférencière de "Radio Paris" (1936-1939) ; professeur d'histoire de l'Art à l'Université Liévin (1934) ; professeur d'histoire de l'Art à l'Université ouvrière (1936-1937).	Publications, titres littéraires, scientifiques, artistiques.....	
		A collaboré aux annales d'histoire sociale à la dépêche de Toulouse, aux revues et journaux Europe et Paris-Post.	

(1) Indiquer la date de nomination à chaque grade, emploi, fonctions, etc., ainsi que le temps passé dans chaque situation.

HUMBERT Agnès Dorothée

N° de la notice : c-121217

— 4 —

Distinctions honorifiques (avec indication, s'il y a lieu, de la date de la dernière nomination dans la Légion d'honneur).	Excellente collaboratrice de longue date des Musées Nationaux, Mme Agnès HUMBERT s'y était déjà assurée une situation personnelle importante quand éclata la guerre de 1939-1945. Dès l'armistice de 1940, elle s'affilia au réseau créé par M. Jean CASSOU et qui se rattacha aussitôt au réseau Vildé. Dans son activité patriotique elle n'a cessé de faire preuve d'énergie, d'initiative et de courage. Ces vertus n'ont cessé de s'affirmer de la façon la plus éclatante, au cours de son arrestation, de son procès et de sa déportation. Cette bonne française peut et doit être citée en exemple. Elle honore hautement le corps des musées nationaux. Mme Agnès HUMBERT n'a pas voulu attendre d'être remise des fatigues et des souffrances de sa longue incarcération pour venir y reprendre sa place. Passée du Musée des Arts et Traditions Populaires au Musée National d'Art Moderne, en qualité d'assistante, elle n'a cessé d'y apporter avec un tempérament résolu et un entrain qui ne s'est jamais démenti le plus dévoué des concours. Il n'est que juste d'ajouter qu'écrivain de talent, Mme HUMBERT a profité des rares loisirs que lui laisse un service scrupuleusement assuré pour donner, notamment, des études vivantes et utiles sur le peintre David et que les autres études qu'elle a mises au point promettent par le soin de leur préparation d'être particulièrement documentées et intéressantes.
Détails sur les services extraordinaires rendus par le candidat..	

OBSERVATIONS :

Paris, le 194.....

Le Ministre de l'Éducation nationale certifie, en outre, qu'il résulte de l'enquête que la moralité et l'attitude pendant l'occupation de ~~Mademoiselle~~ Agnès HUMBERT permettent son admission dans l'ordre de la Légion d'honneur.

X *10/10/41*

HUMBERT Agnès Dorothée

N° de la notice : c-121217

AT
Musée de la Seine

0.75
200

Rien à le

LE PAYEUR GENERAL DE LA SEINE
à Monsieur le GRAND CHANCELIER de la LEGION D'HONNEUR
1, rue de Solferino. PARIS VIIème.

PAYERIE GENERALE DE LA SEINE
16-18 rue N.-D.-des-Victoires
PARIS (2°)

CENTRE REGIONAL DES PENSIONS

DEMANDE	REPOSE
SERVICE : Pensions H N° <i>18802/63</i> <i>255153</i> Paris, le... <i>21 JAN 1964</i> J'ai l'honneur de vous faire connaître que selon les renseignements parvenus le... <i>21 jan</i>... M. <i>H. H. B. E. B. T. Agnès Dorothée</i>... <i>né le 18 octobre 1896 à Dieppe (Seine-Inférieure)</i> bénéficiaire d'un traitement de Légion d'Honneur - de Médaille Militaire, est décédé le... <i>19-9-63</i>... <i>à Paris 15°</i> Les recherches effectuées n'ayant pu permettre d'identifier cette dotation, je vous serais obligé de vouloir bien indiquer ci-contre le numéro du brevet correspondant au traitement. Je me permets de signaler que ces indications sont demandées en vue de l'interruption des paiements. LE PAYEUR GENERAL DE LA SEINE, la Seine Par <i>[Signature]</i> Procurateur Général,	Paris, le..... Dans tous les cas, prière de renvoyer la présente note à : Monsieur le PAYEUR GENERAL DE LA SEINE, Service des Pensions H. 16-18 rue N.-D.-des-Victoires PARIS (2°)

C.P. 1586 S.E.

HUMBERT Agnès Dorothee

N° de la notice : c-121217

A.T.
Trio - Urgent

0,75
200

rien médaille u.
lit

LE PAYEUR GENERAL DE LA SEINE
à Monsieur le GRAND CHANCELIER de la LEGION D'HONNEUR
1, rue de Solferino. PARIS VIIème.

PAIERIE GENERALE DE LA SEINE
16-18 rue N.-D.-des-Victoires
PARIS (2°)

CENTRE REGIONAL DES PENSIONS

DEMANDE	REPONSE
SERVICE : Pensions H. € N° <i>18801/13</i> <i>255153-</i> Paris, le <i>7 JAN 1964</i> J'ai l'honneur de vous faire connaître que selon les renseignements parvenus <i>✓</i> M. <i>12-10-1894</i> HUMBERT Agnes Dorothee <i>u. b.</i> Bénéficiaire d'un traitement de Légion d'Honneur - de Médaille Militaire, est décédé le <i>19.9.63</i> Les recherches effectuées n'ayant pu permettre d'identifier cette dotation, je vous serais obligé de vouloir bien indiquer ci-contre le numéro du brevet correspondant au traitement. Je me permets de signaler que ces indications sont demandées en vue de l'interruption des paiements. LE PAYEUR GENERAL DE LA SEINE, Pour Le <i>18801/13</i> <i>17</i> et par autorisation,	Paris, le..... Dans tous les cas, prière de renvoyer la présente note à : Monsieur le PAYEUR GENERAL DE LA SEINE, Service des Pensions H. 16-18 rue N.-D.-des-Victoires PARIS (2°)

C.P. 1586 S.E.

HUMBERT Agnès Dorothée

N° de la notice : c-121217

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1^{er} BUREAU.
PERSONNEL
DES MEMBRES
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

N° 285/53

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement à Monsieur le Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres matriciels ne devant avoir lieu qu'après l'accomplissement de la formalité de la réception.

PROCÈS-VERBAL
DE RÉCEPTION
D'UN MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le quatre septembre
mil neuf cent cinquante et un
Nous Jean Cassou

Délégué par le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur
avons fait { placer devant le front des troupes
introduire
Madame Humbert Agnès Dorothée

adresse 10 rue Bataillon Paris 13
74, rue de Paris Paris 12^e

Nous adressant à lui, nous avons prononcé la formule de réception suivante :

« Au nom du Président de la République Française et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons chevalier de la Légion d'honneur ».

Puis nous lui avons remis les insignes de son grade et donné l'accolade.

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être transmis à la GRANDE CHANCELLERIE, après avoir été signé par le récipiendaire et par nous.

Fait à Paris, les jours, mois et an que dessus.

Le Récipiendaire, Agnès Humbert
Le Délégué, Jean Cassou

J. M. 102233 [26366]

HUMBERT Agnès Dorothée

N° de la notice : c-121217

MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE

PARIS (XVI^e). 2. RUE DE LA MANUTENTION
TÉL. : PASSY 77.73

Adresser la correspondance : 2, rue de la Manutention
Entrée de la Conservation : 13, av. du Président-Wilson

LE 29 / 8 / 1951 195.....

N° 255.153

Monsieur le Secrétaire ,

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli

1° Récépissé de versement au Trésor des Droits de Chancellerie
etc = 500 fra

2° Acte de naissance

3° Acte de mariage avec mention de divorce .

Le délégué que je désigne est M. Jean CASSOU
Officier de la Légion d'Honneur , Conservateur en Chef du Musée
National d'Art Moderne , 2 rue de la Manutention - Paris 16°

Je vous prie de croire , Monsieur le Secrétaire,
à mes sentiments les plus distingués

Agnès Humbert
Agnès HUMBERT

Assistante au Musée National d'Art Moderne - Paris

Prière de noter mon changement d'adresse
privée : 74 rue de Sèvres - Paris 7°
et non 10 rue Barrault 13° où je n'ha-
bite plus depuis des années .

M le Secrétaire
Grande Chancellerie
de la Légion d'Honneur
1 rue de Solferino
Paris 7°

3 PIÈCES JOINTES

HUMBERT Agnès Dorothee

N° de la notice : c-121217

75

DÉPARTEMENT
de la SEINE

RECETTE CENTRALE
DES FINANCES
19, Rue Scribe
PARIS (IX^e)

DECLARATION DE RECETTE
A LA CAISSE DU RECEVEUR CENTRAL DES FINANCES

DELIVREE { à titre de renseignement administratif.
au lieu et place du récépissé dûment timbré transmis au Ministère d
conformément aux prescriptions de l'art. 45 du décret du 31 mai 1862.

Je, soussigné, Receveur Central des Finances, déclare que le 25 AOU 1951,
il a été versé à ma caisse, par M. Agnes Humbert
une somme de cinq cents francs
aux comptes désignés ci-dessous.

Paris, le 25 AOU 1951
Le Receveur central des finances,
Par procuration : [Signature]

F. 500

N° de référence des comptes généraux et particuliers	MONTANT DU VERSEMENT	à titre de :
Retenues pour pensions civiles et militaires		
Produits des maisons centrales de force et de correction et établisse- ments assimilés.		
Remboursements des frais de contrôle des dist. d'énergie électrique.		
Remb. des frais de scolarité, de pensions et de trousseaux par les anciens élèves des écoles du Gouvernement qui quittent préma- turement le service de l'Etat.		
Pensions et trousseaux des élèves des écoles du Gouvernement.		
Droit d'inscription pour les examens, de diplômes et de scolarité perçus dans les différentes écoles du Gouvernement.		
Produit de la vente des publications du Gouvernement.		
Prélèvement sur le pari mutuel (part de l'Etat).		
Contrib. pour frais de surveill. et de contrôle des soc. d'assur. sur la vie, des soc. d'assur. nuptiale et natalité, des soc. de capit. et des soc. d'épargne des organ. d'assur. contre les accid. du trav., des assurances soumises à la loi du 15 février 1917 relative à la sur- veillance des opérations de réassur. et d'assurances directes.		
Recettes diverses.		
Recouvrements poursuivis par l'agent judiciaire du Trésor.		
Recettes accidentelles à différents titres.		
Récupération et mobilisation des créances de l'Etat.		
Produit du droit fixe de visa de spécialités pharmaceutiques.		
Produit des legs et donations attribués à l'Etat ou à diverses administrations publiques.		
Ressources à provenir de l'application des règles relatives aux cumuls.		
Fonds de Concours pour dépenses d'intérêt public.		
8-18 Dépenses des Ministères à annuler par suite de reversements de fonds.		
Recettes à provenir de l'apurement des comptes spéciaux dus en appl. de la loi 48-24 du 6 janv. 1948 et des lois subsequ.		
A reporter.		

(1) Payeurs généraux. — Payeurs d'Algérie. — Payeurs des colonies. (Voir au verso)

(18.5-25) — 4603. — L.-I.-R. — R. C. 446 (modifié). — 4-51. — R. 174 Y.

HUMBERT Agnès Dorothée

N° de la notice : c-121217

N° de référence des comptes généraux et particuliers		MONTANT DU VERSEMENT	à titre de :
Report.			
	Recettes à provenir de l'apurement du C/ spécial		
6-19	Ressources affectées à la reconstitution de la flotte de commerce et de pêche.		
7-02	Recet. à imputer pour C/ impôts perçus sans émission de rôles. .		
7-08	Recettes à imputer pour C/ Produits du Budget.		
15-198	Opérations commerc. du service des importations et exportations. .		
15-15	Réception et vente des marchandises de l'aide américaine.		
15-19	Achat et cession de matériel des Etablis. relevant de l'Educ. Nat. .		
15-20	Substances Militaires.		
15-21	Assurances et réassurances Maritimes et Transports.		
16-41	Recettes à imputer pour C/ Loterie Nationale 19		
16-157	Recettes à imputer pour C/ Agence Judiciaire du Trésor — Céléances Impex.		
25-01	Recettes à transférer à l'A. C. C. T. pour C/ Budget des P. T. T. . .		
25-04	Recettes à transférer à l'A. C. C. T. pour C/ Budget de la Légion d'Honneur.	500	Chevalier
	Recettes à transférer à l'A. C. C. T. pour C/ Budget.		
25-14	Recettes imputées par anticipation pour C/ Imprimerie Nationale. .		
	Recettes à transférer à l'Agent Comptable de la Dette Publique pour C/		
27-16	C/C de divers Etablissements Nationaux.		
	avec intérêts		
	sans intérêts		
28-19	Recettes à imputer p' C/ C. D. G. (Cotisations Sécurité Sociale). .		
30-01	Service financier du départ- } Exercice 19		
	tement (Seine) } Exercice 19		
	Opérations hors budget (1 ^{re} partie).		
30-01	Service financier du départ- } Exercice 19		
	tement (Police). } Exercice 19		
	Opérations hors budget (1 ^{re} partie).		
30-12	Dépôts des Etablissements Publics dotés } avec intérêts.		
	d'une Trésorerie autonome. } sans intérêts.		
31-04	Recettes à transférer aux Trésoreries Générales; p' C/ Département. .		
31-06	Recettes à transférer aux Trésoreries Générales; p' C/ Communes. .		
31-12	Recettes à transférer aux Comptables Municipaux ou Spéciaux pour C/ Communes et Etablissements locaux.		
33-02	Dépôts au Trésor par divers particuliers.		
	avec intérêts.		
	sans intérêts.		
33-21	Fonds consignés au Trésor par divers particuliers.		
33-31	Opérations d'encaissements divers pour C/ de particuliers.		
33-41	Reliquats, restes à payer à des particuliers.		
37-01	Recettes diverses à classer et à régulariser.		
37-11	Recettes diverses à transférer à divers comptables.		
37-29	Recettes à imputer pour C/ agent judiciaire du Trésor.		
37-14	Recettes diverses à transférer aux Trésoreries Générales.		
	Fonds envoyés par l'Agent comptable central aux Trésor. généraux. .		
TOTAL.			
		(1) Retenues pour le service des pensions civiles et militaires.	
		G %	
		Ret. rétroactives	
		Ret. de stage.	
		Ret. à div. titres.	
		TOTAL.	

HUMBERT Agnès Dorothée

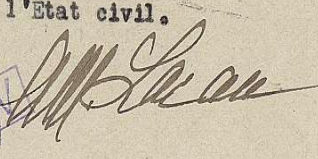
N° de la notice : c-121217

SABBAGH gC
 PREFECTURE DE LA SEINE 14^e Lot. — N° 15.011.
 Mairie
 du 16^e Arrondissement
 Coût de cette expédition : 60 francs

EXTRAIT des Minutes des Actes de Mariage

C N° 316258
 Le trois janvier mil neuf cent seize, mariage de: Georges
 Hanna SABBAGH, né à Alexandrie (Egypte) le dix huit aout mil
 huit cent quatre vingt sept, fils de Jean SABBAGH et de Afiré
 ABDEL MESSIH, époux d'une part. / Et Agnes Dorothée HUMBERT, née
 à Dieppe (Seine inférieure) le douze octobre mil huit cent qua-
 tre vingt quatorze, fille de Charles HUMBERT, et de Mabel WELLS
 Annie ROOKE, son épouse, d'autre part. Sans contrat de mariage.
 Mariage dissous par jugement de divorce rendu le dix huit juin
 mil neuf cent trente sept par le Tribunal Civil de la Seine
 et transcrit le vingt et un septembre mil neuf cent trente sept

Pour extrait conforme
 Paris, le onze aout mil neuf cent cinquante et un
 l'Officier de l'Etat civil.

4689 C. — Imp. mun. — 130.000 ex. — 7-50. — Cite 42.981

HUMBERT Agnès Dorothée

N° de la notice : c-121217

555 60

MAIRIE DE DIEPPE

ÉTAT-CIVIL

N° 555

Le 12 Octobre 1894

NAISSANCE

de Agnès Dorothée

HUMBERT

Extrait du Registre des Actes de Naissance

Le douze octobre mil huit cent quatre vingt qua-
torze, vingt deux heures vingt cinq minutes, à Dieppe
est née : AGNES DOROTHEE, du sexe féminin

Fille de Charles HUMBERT et de Mabel Wells Annie
ROOKE, son épouse.

Mention marginale - Mariée à Paris, seizième ar-
rondissement le trois janvier mil neuf cent seize avec
Georges H'anna SABBAGH.

Pour Extrait certifié conforme

DIEPPE, le dix sept août
mil neuf cent quatre-vingt et un.

COUT DE L'ACTE

Droit d'expédition....	45
Affranchissement....	15
Total	60

5 FRANCS 40 FRANCS

MAIRIE DE DIEPPE
ÉTAT-CIVIL

L'Officier de l'État-Civil,
POUR LE MAIRE
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ